



ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES

PROJET 2019 / 2022



SOMMAIRE

Perspectives pour les années de 2019 à 2022	3
Analyse de territoire	Erreur ! Signet non défini.
Diagnostic partagé avec les partenaires du territoire	6
Cohérence avec le projet social	7
Articulation du projet familles avec les autres dispositifs institutionnels et politiques publiques	8
Susciter et organiser la participation et la représentativité des familles dans les instances partenariales	9
Le projet « Animation collective familles »	10
Objectifs du projet de l'animation collective familles	10
Actions	11
Moyens humains	21
Indicateurs et méthodes d'évaluation prévus pour l'action	22
Moyens matériels : les locaux	22
Moyens matériels : les véhicules	23
Résultats attendus	23
Partenaires associés	23
Participation des familles à la mise en œuvre du projet « Animation collective familles »	24
Le public	25

Perspectives pour les années de 2019 à 2022

- + Conserver le partenariat avec les partenaires locaux.
- + Apporter une expertise dans le cadre d'actions ou de services portés par les partenaires.
- + Développer, coordonner et animer les partenariats.
- + Développer la transversalité avec les nouvelles actions et les nouveaux clubs.
- + Développer les commissions de parents pour tous les secteurs.
- + Développer les vacances en familles accompagnées par un professionnel ou en autonomie.
- + Développer la participation des parents dans la ludothèque, les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité, les Créatures fantastiques et les ados anim' l'agglomération.
- + Accompagner les parents dans leur formation BAFA ou autres.
- + Entretenir la participation des familles dans les ateliers d'éducation artistique pour permettre à toutes les générations d'accéder à l'art et à la culture et concourir à créer du lien social fondé sur une culture et des valeurs communes : Liberté, égalité, fraternité, laïcité, refus de toutes les discriminations, lutte contre le racisme.
- + Conserver et renforcer les actions collectives et individuelles concernant l'éducation à la parentalité.
- + Prolonger la participation des parents dans l'accueil de loisirs sans hébergement.
- + Maintenir les actions santé.
- + Renforcer les réseaux d'écoute des parents.

Évolution de l'environnement et des familles

- ✚ Accentuation des questionnements autour des familles, monoparentalité, familles recomposées, responsabilités éducatives, ruptures familiales.
- ✚ Le développement de la précarité et le renforcement des enjeux de la relation à l'école et de l'insertion dans le monde professionnel.
- ✚ La fragilisation de la population.
- ✚ L'amplification des préoccupations relatives au développement durable.
- ✚ L'accélération du changement technologique qui n'a plus le temps de faire de cette innovation technologique un apprentissage social.
- ✚ Les horaires de travail, la durée des temps de transport...
- ✚ L'arrivée de nouvelles populations et la reconfiguration du territoire dans le cadre de l'ANRU.
- ✚ Un taux de chômage important.

Des parents qui ont des difficultés dans leur rôle d'éducateur :

- ✚ Une augmentation des difficultés d'éducation dans les familles où les deux parents sont présents.
- ✚ Un taux important de familles monoparentales et des parents vulnérables.
- ✚ Certains parents souffrent de conduites addictives.
- ✚ Une fragilité sociale et sanitaire.
- ✚ Précarité voire pauvreté.
- ✚ Isolement et déliaison sociale.
- ✚ Absence de partage culturel, de règles et de normes peuvent conduire les familles à un dérèglement social.

Certains parents isolés ne pratiquent aucune activité avec leurs enfants, ils ont des difficultés à les accompagner dans leur scolarité et ont besoin d'outils pour apprendre à « faire avec les enfants ».

Problématiques enfants/ adolescents

- ✚ La place des jeunes dans la société et leurs relations avec les autres.

Des enfants fragilisés dès le plus jeune âge par un mal-être quotidien :

- ✚ Problème d'intégration à l'école
- ✚ Échec scolaire
- ✚ Difficultés pour trouver sa place dans la famille
- ✚ Mesures éducatives, placements.

Diagnostic partagé avec les partenaires du territoire

Les professionnels souhaitent continuer à développer les partenariats pour suivre des familles en commun afin de créer un lien de confiance et obtenir de meilleurs résultats.

Maintenir un travail en réseau et de coéducation avec les parents pour qu'ils soient acteurs dans les loisirs et les activités éducatives de leurs enfants : école, centre de loisirs, accompagnement à la scolarité, réussite éducative.

Avec les parents et les partenaires, déterminer des actions collectives selon les besoins des familles pour aboutir à des suivis individuels avec les professionnels dans leur service.

Approfondir le travail en transversalité avec tous les secteurs, les professionnels et les bénévoles du centre Le Lac.

Favoriser la rencontre entre les professionnels, les bénévoles du centre Le Lac et les partenaires du territoire.

Cohérence avec le projet social

La mise en place d'un projet « familles » intégré au projet d'animation globale du centre social.

Le projet « familles » sera inscrit dans les finalités générales du centre social, à savoir l'insertion sociale, la cohésion sociale et le développement de la citoyenneté.

Le projet « familles » sera constitué d'un ensemble d'actions qui vont permettre de développer la solidarité, l'entraide, la convivialité et de répondre aux préoccupations de soutien à la fonction parentale.

Les actions seront basées sur une démarche collective associant les professionnels du centre Le Lac, les bénévoles, les partenaires et les familles.

Le centre social Le Lac sera acteur de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, il développera un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire et à réduire la fracture sociale, économique, intergénérationnelle et culturelle.

Le projet animation collective familles sera porté par un « référent famille », personnel qualifié dont la mission sera de fédérer les actions destinées aux groupes familiaux. Il définira le projet dans une démarche collective associant l'ensemble des acteurs et les familles elles-mêmes afin d'être au plus près de leurs besoins.

Le projet Animation collective familles permettra de créer des synergies intersectorielles et proposera des interventions diversifiées, intergénérationnelles, culturelles, de loisirs et éducatives.

Celui-ci permettra une approche qui assurera une animation de la vie sociale riche, dynamique et en direction de tous.

Les actions supposeront à la fois un accompagnement individuel et l'impulsion d'une dynamique dans le groupe familial.

Les actions du projet permettront la transversalité des secteurs, des publics, des professionnels et des bénévoles. Ce travail transversal développera une vision globale des besoins et des attentes des habitants du territoire.

Chaque famille s'adressera au centre social pour une demande particulière et trouvera une multitude d'occasions de rester en contact et de revenir dans des actions bien précises.

Articulation du projet familles avec les autres dispositifs institutionnels et politiques publiques

Les actions s'inscriront à la fois dans les missions générales du centre social et dans la politique d'appui à la parentalité relevés dans le diagnostic des services de l'État.

Par sa position d'acteur du développement social local, le centre social Le Lac contribuera à la mise en cohérence des actions parentalité sur le territoire et constituera un relais efficace des dispositifs de soutien à la parentalité.

L'articulation du projet famille avec d'autres dispositifs se fera dans le cadre de projets menés en étroite collaboration avec la référente famille :

- ✚ Le projet éducation artistique : développer les liens sociaux et réduire la fracture culturelle et intergénérationnelle.
- ✚ Le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents : organisation de la journée de l'enfance, conférence sur l'éducation : recréer des liens familiaux, permet une prise de responsabilité des parents et développe la citoyenneté des habitants.
- ✚ La participation des parents dans les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité : associer les parents à la scolarité de leurs enfants. Partager l'éducation en définissant les conditions de coéducation, les rôles de chacun et impliquer les parents comme partenaires.
- ✚ L'accueil des familles à la ludothèque : renforcer les liens sociaux et familiaux et sortir de l'isolement.
- ✚ Travail avec l'adulte relais : créer des solidarités, promouvoir le lien social et redonner de la confiance en soi.
- ✚ L'accueil de loisirs sans hébergement : renforcer les liens familiaux, donner des outils aux parents pour éduquer et jouer avec les enfants.
- ✚ L'accueil de jeunes : améliorer la relation parents et adolescents, donner des outils de communication et d'éducation aux parents.

Susciter et organiser la participation et la représentativité des familles dans les instances partenariales

- + Participation des parents au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale.
- + Les parents présentent les actions aux familles, aux partenaires des centres sociaux, ils présentent le travail réalisé dans le cadre de l'action REAAP lors des réunions avec les directeurs et les instituteurs ou lors des conseils d'écoles.
- + Évaluation et bilan des actions avec les partenaires.
- + Participation à des manifestations extérieures pour animer et représenter le centre social.
- + Présentation des projets habitant par des parents devant une commission d'élus.

Le projet « Animation collective familles »

Objectifs du projet de l'animation collective familles

- ✚ Améliorer l'accès aux soins.
- ✚ Inciter les habitants du quartier à se préoccuper de leur santé.
- ✚ Prendre en compte les problématiques de santé mentale et de souffrances psychiques.
- ✚ Prévenir les différentes formes d'addictions.
- ✚ Renforcer l'accompagnement à la parentalité afin d'aider, soutenir et repositionner les parents dans leur rôle.
- ✚ Mener une démarche concertée entre l'ensemble des acteurs et professionnels.
- ✚ Renforcer le rôle des parents et soutenir, aider, former, car « être parent, ça s'apprend ».
- ✚ Réaffirmer la responsabilité parentale vis-à-vis de l'école et du reste de la cité.
- ✚ Améliorer l'état de santé des publics.

Objectifs généraux :

- ✚ Renforcer la fonction parentale par un travail collectif, consolider les groupes familiaux à travers les relations entre parents et enfants, les relations entre les familles et les générations.
- ✚ Renforcer les liens sociaux, familiaux, parentaux, faciliter l'autonomie, développer les solidarités, la citoyenneté, lutter contre la délinquance, favoriser l'expression d'initiative.

Objectifs stratégiques réalisés et qui seront poursuivis dans le projet 2019/2022:

- ✚ Mettre en réseau les partenaires afin de rechercher une cohérence dans les interventions (individuelles et collectives) conduites auprès des familles.
- ✚ Rendre acteur la population dans des actions collectives pour renforcer les solidarités et les initiatives locales.
- ✚ Concrétiser une dynamique par des projets qui s'enchaîneront à l'initiative même des familles afin que les groupes s'autonomisent et s'organisent entre eux pour agir.

Objectifs opérationnels du projet :

I - Poursuivre l'accompagnement des parents dans leur fonction éducative

- + Objectif opérationnel n° 1 : En maintenant des temps de rencontre et d'espace de parole pour les parents afin de rompre l'isolement face à l'éducation
- + Objectif opérationnel n° 2 : En proposant des actions visant la valorisation des parents et des enfants et l'ouverture culturelle en famille.
- + Objectif opérationnel n° 3 : En aidant les parents à prendre toute leur place face à la scolarité de leurs enfants.

II - Favoriser la vie sociale des familles

- + Objectif opérationnel n° 1 : En permettant aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie.
- + Objectif opérationnel n° 2 : En favorisant le renforcement des solidarités et des relations de voisinage.
- + Objectif opérationnel n° 3 : En incitant et accompagnant les familles à prendre une place au sein de notre structure en s'appuyant sur leurs compétences et savoir-faire.

III - Renforcer le partenariat pour agir en cohérence auprès des familles les plus fragilisées

- + Objectif opérationnel n° 1 : En maintenant des temps de concertation et de réflexion
- + Objectif opérationnel n° 2 : En expérimentant de « nouvelles » actions spécifiques et des projets communs.
- + Objectif opérationnel n° 3 : En sollicitant les différents partenaires sur des actions ponctuelles et permanentes.

Actions

Petit-déjeuner débat

Description : Intervention de la référente famille sur un sujet proposé par les parents ou une problématique repérée. En fonction des thèmes choisis par les parents, la référente famille fera intervenir des professionnels qui pourront apporter des réponses aux parents.

Fréquence : 1 fois par trimestre

Résultats attendus : Écouter, rassurer, valoriser les parents dans leur rôle éducatif.

Sorties en famille

Description 2 types de sorties :

Grandes sorties familiales inter quartiers en car.

Petites sorties familiales avec des familles du quartier en minibus et covoiturage. (Choix des destinations avec les familles (lieu, structure culturelle...), tarif accessible par tous).

Fréquence : 2 à 3 grandes sorties en car par an et 3 à 5 petites sorties par an.

Résultats attendus : Une ouverture culturelle (découverte des différentes expressions culturelles comme la danse, le théâtre, la vidéo, la photo...), un changement d'environnement pour les familles, renforcer de la cohésion intrafamiliale et la mixité sociale.

Ateliers parents-enfants

Description : Ateliers parents-enfants en lien avec le calendrier et les temps forts de la Maison de Quartier avec différents supports d'activités tels que les arts plastiques, le bricolage, la cuisine, l'expression corporelle, le spectacle, le théâtre, le chant, la vidéo... Programmation faite avec les familles, échange de savoirs.

Fréquence : 1 fois par mois (le mercredi ou le samedi après-midi (sauf vacances scolaires)).

Résultats attendus : Accessibilité par toutes les familles, animation favorisant la participation des parents, implication croissante des parents.

Temps festifs pour les enfants

Description : Suivant les fêtes du calendrier, nous proposons des animations thématiques (Halloween, Noël, projet sur l'Europe, carnaval...) en après-midi, avec pour supports, contes, bals, spectacles, concerts...

Fréquence : 1 fois pendant les vacances suivant les fêtes ou manifestations du calendrier.

Résultats attendus : Animations facilitant la participation du plus grand nombre, associer les partenaires locaux, accessibilité pour toutes les familles, ouverture culturelle.

Accompagnement scolaire

Description : Proposer des actions dans le cadre de l'accompagnement scolaire visant la revalorisation des parents dans l'aide à apporter à leurs enfants et la valorisation des enfants aux yeux des parents.

Fréquence : Tous les mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 h 30

Bilan trimestriel : parents-bénévoles-enseignants.

Fiche de liaison : parents-bénévoles-enseignants afin d'assurer un bon suivi de l'enfant.

Présence de certains bénévoles aux réunions de rentrée afin de transmettre les informations aux parents.

Temps d'information auprès des parents sur des sujets liés à la scolarité (intervenants extérieurs).

Sorties découvertes parents-bénévoles-enfants.

Utiliser le savoir-faire des parents pour animer une activité (dans le cadre de l'accompagnement scolaire)

Résultats attendus : Aider les parents à avoir plus de facilité à aider leurs enfants, les aider aussi à changer leur regard face aux apprentissages et qu'ils ne se sentent plus extérieurs à l'école.

Favoriser la vie sociale des familles

Matinées thématiques

Description : Temps d'information avec un intervenant ou un support documentaire (expo, vidéo...) en fonction des demandes ou besoins des parents ou d'une problématique repérée autour du logement, la santé, cadre de vie, consommation, éducation...

Fréquence : en fonction des demandes et des besoins.

Partenariat : bailleurs sociaux, CPAM, conseillère CAF, Élus municipaux...

Résultats attendus : Améliorer le quotidien des familles en les informant et faire émerger des demandes collectives.

Ateliers cuisine

Constats des agents des missions Accueil et Accompagnement Social, Insertion et Développement Social, Personnes Agées Personnes Handicapées, Protection de l'enfance et PMI et la référente famille du centre social Le Lac.

Une majorité du public d'Escale ne prend pas les fruits et légumes.

Les assistantes sociales constatent, lors des visites à domicile, qu'il n'y a pas de préparation pour les repas. Les ateliers cuisine qu'elles mènent avec les enfants le mercredi ne sont pas refait à la maison.

La référente famille constate que lors des ateliers cuisine du monde les parents échangent et partagent et font découvrir les plats aux enfants, mais qu'il n'y a pas de reproduction des ateliers à la maison.

Les témoignages des enfants de l'ALSH concernant leur repas pas souvent équilibré et on retrouve les mêmes menus plusieurs fois dans une semaine.

Beaucoup de familles manquent de connaissance pour équilibrer les repas et utiliser des recettes à base de produits frais.

Objectifs : Proposer des actions visant la valorisation des parents. Découvrir les apports bénéfiques en consommant les fruits et les légumes.

- + Utiliser les denrées disponibles chez ESCALE.
- + Faire découvrir l'épicerie solidaire.
- + Apporter des notions de base en cuisine.
- + Travailler sur l'équilibre alimentaire.
- + Donner l'envie de cuisiner et de partager en famille le plat réalisé.
- + Ajuster le budget alimentation des ménages à leurs ressources.
- + Apporter des informations sur l'hygiène et la consommation.
- + Lutter contre le gaspillage.

Contenu des ateliers :

- + Travail avec les parents et les professionnels.
- + Recherche de recettes et échanges.
- + Établir des menus diversifiés et équilibrés à petit prix.
- + Travailler sur l'hygiène, le budget, l'équilibre alimentaire.

Modalités de mise en œuvre :

Repérer les denrées disponibles à ESCALE et élaborer une recette à partir de celles-ci.

L'activité aura lieu dans la cuisine du centre social Le Lac. Elle se déroulera en présence d'au moins 2 animateurs de centre social et/ou du Conseil Départemental. Elle aura lieu au moins une fois tous les quinze jours, le matin (le mardi, à redéfinir).

Tous les professionnels de la Maison des Solidarités peuvent s'associer au projet. Le groupe sera constitué de 5 à 10 personnes à entrée et sortie permanente. Le budget sera sollicité en partenariat entre le centre social et le Conseil départemental. L'action s'adresse à tout public.

Résultats attendus :

- + Que les familles s'approprient cette action en proposant elles-mêmes des recettes et les mettent en pratique.
- + Valorisation des compétences.
- + Réalisation d'un cahier de recettes.
- + Découvertes de nouvelles recettes à faire chez soi.
- + Accueillir de nouvelles familles au sein de la structure.
- + Créer des solidarités entre les publics.
- + La reproduction des recettes à la maison avec la famille.
- + L'utilisation des produits de saison.
- + Cuisiner les recettes à base de produits frais, de fruits et légumes.

Les vacances en famille ou tournée spectacle en famille

Description : Nous allons privilégier l'organisation des vacances pour les familles en développant l'accompagnement des projets de vacances pour les familles les plus fragilisées, en recourant notamment aux dispositifs VACAF ...

Public visé : Les familles avec une attention particulière pour les familles fragilisées et notamment les familles monoparentales.

Fréquence : Chaque année.

Résultats attendus : permettre l'accessibilité aux vacances pour les familles, sortir du quotidien et des préoccupations, favoriser le lien parents / enfants, amener la famille à plus d'autonomie.

Critères et indicateurs d'évaluation : Nombre de familles parties en vacances, degré d'implication des familles dans leur projet de vacances, profils des familles parties.

Réseau d'entraide

Description : Faciliter la création de réseaux d'entraide, de solidarité pour faire face à des préoccupations quotidiennes : garde des enfants (fichier baby-sitter), accompagner les enfants à l'école (pédibus), covoiturage, portage de courses, se servir d'un ordinateur... Réunion de préparation, information, dans la perspective d'une mise en place d'un réseau puis communication.

Fréquence : En fonction des demandes.

Résultats attendus : Émergence des besoins et lancement de la démarche, création d'un réseau d'échange d'entraide, de solidarité pour améliorer le quotidien des familles.

Accompagnement à la création de projets collectifs

Description : Associer, accompagner les familles dans la mise en place de projets collectifs types : bourse aux jouets, loto, commission temps forts de la Maison de Quartier...expositions, spectacle, assemblée générale.

Fréquence : En fonction des projets

Résultats attendus : Investissement des familles, réalisation d'un budget, prise de conscience des moyens (financiers, techniques) à mettre en place pour la faisabilité du projet.

Commission famille

Description : Instance de décision pour réunir des parents, des membres du Conseil d'administration, la référente famille et le Directeur pour la réflexion, la mise en place, l'évaluation des actions du projet animation collective familles.

Fréquence : 2 fois par trimestre.

Résultats attendus : Intégration d'autres parents à la commission famille, implication régulière des parents.

Renforcer le partenariat pour agir en cohérence auprès des familles les plus fragilisées

Description : L'ensemble des partenaires sociaux, éducatifs et culturels est invité à une coordination générale pour échanger sur les pratiques, mais aussi repérer les différentes problématiques. Des commissions thématiques pourront être installées en fonction des besoins repérés. Afin d'échanger de l'information, des petits déjeuners informels seront organisés avec les partenaires volontaires.

Public visé : Toutes les institutions présentes sur le territoire.

Fréquence : 1 fois par trimestre.

Commission thématique : au rythme des actions à mettre en place.

Petit déjeuner : en fonction des disponibilités de chacun.

Moyens : Élaboration d'un calendrier des rencontres, puis envoi d'une convocation à l'ensemble des partenaires, avec l'ordre du jour. Compte rendu rédigé.

Résultats attendus : Assurer une veille sociale, meilleure circulation de l'information entre partenaires pour être relais auprès des habitants, assurer une cohérence des

actions menées sur le territoire, avoir une meilleure connaissance des différents projets institutionnels.

Critères et indicateurs d'évaluation : Lisibilité, participation, nombre et diversité des acteurs du territoire aux différentes instances, assiduité et régularité, nombre d'actions menées en partenariat. Degré de rapidité dans la résolution des problématiques individuelles ou collectives repérées sur le territoire, nombre de personnes relayées. Degré de participation : coproduction, concertation, consultation, information.

Animation de la chargée d'intervention sociale de la CAF et de la référente famille

La chargée d'intervention de la Caisse d'allocations familiales accueille, informe et suit les parents qui ont des difficultés avec leur compte CAF.

Avec la référente famille, elle suit les parents dans une approche systémique.

L'**approche systémique** se distingue des autres approches par sa façon de comprendre les relations humaines : l'individu fait partie et est influencé par différents systèmes : familial, professionnel, social, les personnes dépendent les unes des autres et leurs échanges se font selon des règles implicites de communication utilisées le plus souvent de manière inconsciente. Les difficultés d'une personne signalent parfois une souffrance qui peut parfois être celle d'un système.

L'approche systémique prend donc en compte la communication et les interactions entre les individus. Elle est particulièrement utilisée en thérapie familiale, car une famille constitue un bien sûr un système social naturel, mais l'approche systémique peut bien sûr s'appliquer dans le cadre d'une thérapie individuelle et non familiale : il n'est pas nécessaire de faire participer tout un groupe pour opérer un changement. Modifier unilatéralement ses relations avec les autres personnes du système peut avoir un effet sur le fonctionnement du groupe.

Pour les familles suivies par l'assistante sociale et la référente famille, des temps seront gérés avec le ou les parents seuls et dans un deuxième temps avec la famille au complet.

Avec les parents, les professionnelles utiliseront le génogramme comme premier outil de communication :

Le génogramme est un instrument d'analyse de la structure familiale qui permet de s'en donner une image graphique succincte et rapide souvent répartie sur trois générations et qui met en lumière les filiations et les ruptures de liens, les répétitions transgénérationnelles de comportements de dépendance ou les vulnérabilités.

Cet outil clinique est relié à la théorie des systèmes familiaux de Murray Bowen (1978). Selon Monica McGoldrick et Randy Gerson (1985, p. 23), * « La famille est le premier et le plus puissant des systèmes auxquels appartient une personne+ ». Il est formé d'un réseau de parenté où les fonctionnements physiques, sociaux et émotionnels sont profondément interdépendants.

Le GÉNOGRAMME permettra :

- ✚ D'aider les familles à connaître leurs forces et leurs faiblesses.
- ✚ D'aider les professionnelles à comprendre les liens, les influences et les vulnérabilités des individus, les conflits à l'intérieur du groupe.
- ✚ D'aider à comprendre le système d'attachement qui en fonde la matrice relationnelle, les relations harmonieuses, difficiles ou fusionnelles.
- ✚ Permettre de considérer le mode de fonctionnement de la famille dans son ensemble, sans laisser personne de côté.
- ✚ Mettre en lumière tous les événements majeurs qui les ont touchés (naissances, mariages, séparations, divorces, maladies principales, adoption, décès).
- ✚ Repérer les modalités répétitives.
- ✚ Prévoir les risques de maladies futures et de perturbations familiales que peuvent affecter les parents comme l'alcoolisme, les abus sexuels, les suicides, les divorces, la maladie mentale.
- ✚ Retracer les régularités familiales de certaines préférences, valeurs ou comportements tels que les problèmes légaux les comportements sexuels, l'obésité.

Atelier santé

Améliorer l'état de santé des familles.

Animation avec une sage-femme pour faire une campagne et une exposition pour dédramatiser le thème « sexualité », aborder les maladies liées à cette thématique et permettre des suivis gynécologiques.

Les parents bénéficieront d'informations et participeront à la création d'outils pour devenir à leur tour transmetteurs de messages de prévention.

La sage-femme mettra les publics en relation avec des professionnels, des sages-femmes et des gynécologues pour des rendez-vous et des suivis individualisés.

Action autour des grossesses chez les jeunes

Animée par les professionnels de la Maison des Solidarités, l'infirmière du lycée Le Château, l'assistante sociale du collège Le Lac, une professionnelle de la Caisse d'Allocations Familiales, les animatrices de l'accueil de jeunes et la référente famille avec les jeunes et les parents du centre Le Lac en direction des jeunes et des familles de la ville de Sedan.

Cette action rassemble les professionnels autour d'un même constat concernant les jeunes et la parentalité, l'information donnée aux jeunes sur les moyens de contraception et le regard des jeunes concernant les jeunes parents.

Nos envies de rendre acteurs les adolescents dans la prévention de futures grossesses sont communes à tous les partenaires.

Réalisation d'outils d'informations à diffuser dans les lycées, les centres sociaux ou les cabinets médicaux ont été proposés par les jeunes.

Création d'affiches préventives et d'un film où les jeunes se mettront en scène avec les professionnels du conseil Départemental et du centre Le Lac.

Ces supports permettront une diffusion élargie de nos messages et pourront être diffusés sur les différents sites de nos partenaires (CAF, Éducation nationale, CD 08).

Ateliers avec l'Association nationale de prévention en addictologie et alcoologie

Prévention des conduites addictives à destination des publics en situation de précarité.

Interventions basées sur la participation active des personnes concernées. Interventions adaptées aux publics, selon leurs besoins et leurs spécificités Développement des connaissances et compétences (savoir, savoir-être et savoir-faire). Utilisation d'outils de prévention validés.

Raisons de ce ciblage : Les facteurs amenant des personnes en situation de précarité (chômage, exclusion...) exposent ces publics à une plus grande vulnérabilité vis-à-vis des produits psychoactifs. Les conduites à risques, liées à la consommation de produits psycho actifs, ainsi que le manque d'estime de soi sont des déterminants essentiels dans le processus de désinsertion sociale et professionnelle.

Les actions de prévention ont pour but : d'informer et réduire les conséquences liées aux consommations de substances psycho actives et au processus de dépendance, de favoriser l'accès aux soins, permettre au public de faire des choix favorables à sa santé, renforcer les compétences psychosociales et favoriser la prise de conscience quant à l'usage des produits psychoactifs.

L'Instance régionale d'éducation et de la promotion à la santé

Mise en place d'ateliers Santé Précarité pour les parents qui le souhaiteraient. Offrir aux adultes en situation de vulnérabilité sociale un espace de paroles et de réflexion sur la place de la santé dans leur parcours de vie, relever les besoins concernant la santé et organiser les actions avec les professionnels correspondant aux besoins. Bilan de santé, obésité, surpoids, l'alimentation, les maladies (cancer, diabète...), le stress, le deuil.

Dépistage et vaccination :

Les professionnels du centre de dépistage anonyme et gratuit de l'hôpital Manchester et le centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques animeront une conférence d'information sur les hépatites et la réduction des risques, ils répondront aux questions et craintes du public et organiseront les dépistages sur place.

La référente famille informe en direct les publics de tous les secteurs et relaye l'information sur le site et les réseaux sociaux de la structure. Elle accueille les publics, rassure et dirige vers les professionnels de santé. Cette action permet au public d'avoir des informations de prévention, de faire le dépistage et d'entreprendre un suivi individuel et de se faire vacciner.

Vaccinations :

Organisation de séances de vaccinations en fonction des besoins des familles (grippe, tétanos, papillomavirus, etc.). Informations sur les vaccins obligatoires et par âge.

L'équipe de professionnels du centre Le Lac

Le Directeur, la comptable, les secrétaires, le responsable de la logithèque, la directrice de l'accueil de jeunes, la responsable des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité, les adultes relais, la directrice de l'accueil collectif de mineurs, l'hôtesse d'accueil, les responsables bénévoles de club et la référente famille.

La chargée d'accueil :

Elle offre une information globale au public.

Elle les accueille, les dirige, est à l'écoute de leurs demandes et de leurs besoins pour les orienter vers les professionnels du centre social.

Elle anime l'espace accueil, le Cyberbase, les expositions, fait visiter les lieux et elle explique le fonctionnement du centre social.

Elle accueille les publics, discute et les accompagne dans leurs recherches et leurs découvertes.

Elle est chargée de la réservation des salles, les feuilles de présence, la distribution des clés des locaux, les plannings d'activités...et communique au public les changements dans les actions.

La référente famille :



Garante du projet familles avec le directeur de la conception, du pilotage et de la mise en œuvre de celui-ci, la référente famille met en œuvre le projet familles d'après les problématiques familiales repérées sur le territoire d'intervention du centre social et en cohérence avec le projet social de celui-ci.

Avec le Directeur, elle effectue un diagnostic de départ.

La référente famille anime, coordonne les actions et les relations entre les professionnels, les partenaires et les familles, elle évalue les actions et fait le bilan du projet.

Pour ce faire elle utilise différentes approches et méthodes :

Une approche multidimensionnelle :

-  Approche globale de la situation d'une personne,
-  Prise en compte d'une famille dans sa globalité, son histoire, son environnement

- ✚ Ouverture à tous les publics et à toutes les classes d'âge, analyse globale du territoire d'implantation.
- ✚ Valorisation des talents des parents, des enfants et des adolescents.
- ✚ De mise en œuvre d'initiatives locales à la fois individuelles et collectives.
- ✚ Aménagement de lieux ouverts à la population recherchant la mixité des publics et l'intergénérationnalité.
- ✚ Mobiliser l'ensemble des partenaires et des acteurs du projet « animations collectives famille », pour contribuer au « bien vivre ensemble », « faire ensemble » en favorisant une dynamique collective.

Indicateurs et méthodes d'évaluation prévus pour l'action

Évaluation quantitative :

Statistiques (typologie, taux de fréquentation, de participation, des adhérents, des partenaires, d'animations, de réunions...).

Évaluation qualitative :

Rapport d'activité pour apprécier l'efficacité d'une action en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre et démonstration de l'utilité sociale et de l'impact du projet

Enquête de satisfaction

Questionnement évaluatif.

Évaluation comparative :

Comparaison annuelle de typologie des participants, du taux de fidélité.

Moyens matériels : les locaux

Le pôle enfance qui se situe dans les anciens locaux de l'école maternelle de la Prairie.

Les locaux de la maison de quartier :

La grande salle pour les actions intergénérationnelles et collectives avec les familles.
Les salles d'activités pour les séances en petit groupe ou pour les parents qui souhaitent se réunir autour d'un café pour discuter.

La cuisine aménagée pour les ateliers cuisine, la confection de goûter par les parents pour et avec les enfants.

Les trois salles de la logithèque pour les animations ou les formations multimédias pour les parents ou les familles.

Moyens matériels : les véhicules

Les deux trafics de neuf places pour les sorties en familles, les courses et les gros achats.

Le vingt mètres cube pour des urgences de déménagement ou pour des achats de mobilier pour des personnes dirigées par les services sociaux de la mairie ou du Conseil Départemental.

Résultats attendus

- ✚ Que les habitants et les familles s'approprient leur environnement, le cadre de vie, la structure et ses actions.
- ✚ Que leur participation en tant qu'acteur permette aux familles de contribuer elles-mêmes à l'amélioration de leurs conditions de vie, au renforcement des solidarités et des relations entre les familles, à la prévention et à la réduction des exclusions et au développement de l'éducation et de l'expression culturelle.
- ✚ La prise de responsabilité des familles et des habitants et le développement de la citoyenneté de proximité.

Partenaires associés

Travailleurs sociaux de la Caisse d'Allocations Familiales, du Centre Communal d'Action Sociale, de la sécurité sociale, les professionnels de santé, du Conseil Départemental, la Ville de Sedan, l'Association des Parents d'Elèves des écoles du quartier du Lac, l'assistante sociale et les infirmières du collège Le Lac, du lycée Pierre Bayle, du lycée du Château et la réussite éducative.

Pour certaines actions le partenariat a été renforcé pour agir en cohérence auprès des familles les plus fragilisées :

- ✚ En maintenant des temps de concertation et de réflexion.
- ✚ En expérimentant de « nouvelles » actions spécifiques et des projets communs.
- ✚ En sollicitant les différents partenaires sur des actions ponctuelles et permanentes.

Participation des familles à la mise en œuvre du projet « Animation collective familles »

Rencontre entre les professionnels du centre Le Lac, les professionnels du territoire, les habitants et les familles pour relever leurs difficultés et leurs besoins.

Les habitants ont été associés à la réflexion du projet en exprimant leurs envies, leurs idées et leur participation à travers des discussions et des enquêtes de satisfaction.

Participation à l'élaboration du projet en émettant leurs besoins, leurs souhaits et leurs envies en tant que parents pour leurs enfants, mais aussi pour les autres familles.

Ils sont acteurs dans les actions en créant leurs outils avec les professionnels et animent des actions avec et pour les enfants.

Participation en tant que parents dans leur rôle d'éducateurs dans les différents secteurs et les actions où sont inscrits leurs enfants : Accueil de loisirs sans hébergement, l'accueil de jeunes, la Ludothèque, les Contrats locaux à l'accompagnement à la scolarité.

Les actions collectives reposent sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et les acteurs du territoire.

Du point de vue des familles et des habitants, les modalités de participation correspondent à différents niveaux d'engagement :

- ✚ La présence dans l'action, la consommation de services ou d'activités ;
- ✚ L'implication dans une instance d'information et de consultation ;
- ✚ La contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif ;
- ✚ La collaboration « permanente » et la prise de responsabilité ;
- ✚ La contribution au processus de décision.

Les professionnels s'appuient sur les compétences des parents et des enfants afin de les rendre acteurs et de les amener à animer, évaluer, échanger et partager et défendre leur point de vue.

Cette forme de participation permettra le développement des capacités des personnes et leur autonomie.

L'accueil parents et enfants, l'organisation de sorties et de loisirs familiaux par la référente famille et ensuite par les parents en autonomie, sont des actions qui permettent aux parents d'apprendre à gérer les comportements des enfants.

Le public

Zone d'influence : quartier du Lac et le centre ancien.

- + Familles monoparentales en déliaison sociale ou familiale.
- + Couples ayant des difficultés d'éducation ou d'autorité parentale.
- + Parents divorcés.
- + Familles recomposées.
- + Familles ayant des difficultés relationnelles ou des manques de repères concernant l'éducation des enfants.
- + Grands-parents.
- + Familles séparées, certains enfants ont été placés en famille d'accueil.

